



16ème législature

Question N° : 13980	De Mme Clémence Guetté (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Mer et biodiversité
Rubrique > transports par eau	Tête d'analyse > Soutien à la propulsion vélique dans le secteur du transport maritime	Analyse > Soutien à la propulsion vélique dans le secteur du transport maritime.
Question publiée au JO le : 19/12/2023 Date de changement d'attribution : 19/03/2024 Date de signalement : 20/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le nécessaire soutien à la propulsion vélique pour organiser la bifurcation écologique du secteur du transport maritime. Ce secteur est en effet central quant à de multiples enjeux : qualité de l'air, changement climatique, efficacité énergétique, etc. Alors que le transport maritime représente aujourd'hui 3 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et que la globalisation maritime s'accroît et s'accélère, la flotte mondiale doit repenser son modèle pour considérablement réduire son empreinte carbone. En effet, l'Organisation maritime internationale (OMI) a fixé en 2018 un objectif de réduction de 50 % des émissions de GES d'ici à 2050 par rapport à 2008. Au 7e rang des économies mondiales, la France a un rôle crucial à jouer dans la transition écologique du secteur maritime, comme cela a été rappelé lors de l'évènement *Wind for goods 2023* qui s'est tenu à Saint-Nazaire cette année. Cela invite à remettre au goût du jour la propulsion vélique pour les cargos. Les initiatives et les projets ne manquent pas mais font face à la faiblesse des sources de financement, alors même que la France est un pays pionnier dans le domaine. Il faut rappeler en effet que *Wind for goods* est le seul évènement international consacré au transport maritime propulsé par le vent. Le projet Canopée a ainsi permis de mettre sur pied un premier cargo hybride, qui utilise quatre voiles semi-rigides en complément d'une propulsion classique. Pour autant, la France ne va ni assez loin ni assez vite : pour le moment il n'existe pas de porte-conteneurs propulsé par le vent. Or de nombreux projets méritent d'être soutenus : la propulsion vélique à partir d'ailerons rigides (SolidSail) ou gonflables (Wisamo), les systèmes de Rotors (Norse power) et également la propulsion vélique à partir de *kite* géante (Airseas). Ces quelques exemples montrent à quel point la propulsion vélique peut être l'avenir du fret maritime. Mme la députée rappelle que le développement de ces technologies devra nécessairement s'accompagner de la fin du grand démantèlement du monde. Elle l'interroge sur l'action du Gouvernement pour soutenir le développement de la propulsion vélique.